

Compte- rendu de l'atelier du 27 juin 2023

Transition hydrique

Monsieur Chartier remercie les membres de leur présence.

Monsieur Janicot, Vice-président de Limoges Métropole, précise que la transition hydrique est une thématique gérée par le pôle Economique avec un travail en parallèle avec des services de différents pôles.

Il informe que les anciens élus locaux avaient fait le choix d'avoir des réserves d'eau très importantes, ce qui a été une très bonne initiative. Grâce à ces réserves, ils ont vu sur du long terme. L'eau potable de Limoges Métropole est redistribuée sur 9 communes.

Des réflexions sont en cours pour :

- Les eaux usées :
 - o Optimiser le traitement et rénover les réseaux d'eaux usées
 - o Réutilisation de cette eau pour nettoyer les trottoirs, etc ⇨ en attente de normalisation avec ARS,

Lutter aussi contre les fuites de pollution dans les sols et le milieu aquatique, maîtriser la consommation d'énergie et les performances épuratoires des stations de traitement, protéger les cours d'eau

- Les eaux pluviales :
 - Logique de récupération de ces eaux pour les utiliser pour les chasses d'eau des toilettes,
 - Approche environnementale par rapport à la gestion de la ressource.

L'objectif :

- Mieux utiliser la ressource,
- Diminuer la consommation,
- Faire profiter plus de monde.

Sécurisation aussi de l'évacuation des eaux pluviales urbaines de 2 bassins versants vis-à-vis des risques d'inondation d'habitations et d'infrastructures routières, en tenant compte de l'accentuation et de la récurrence des phénomènes orageux.

- Soutenir les entreprises de la filière « eau ».
- Communication à la population et aux entreprises. S'inscrire aussi dans une ambition nationale et internationale.

Concernant l'eau potable, il faut sécuriser la production et rénover les réseaux :

- Réduire les fuites et économiser la ressource en eau, maîtriser les coûts induits, améliorer la sécurité sanitaire de l'eau,
- Rénover la station principale de l'eau de Limoges Métropole.

6 axes sont développés pour la filière « eau » (cf. documents annexés).

Concernant l'assainissement, des travaux très importants ont été engagés pour effectuer une mise aux normes.

Concernant le budget, c'est un budget annexe et il faut être prudent.

M. Janicot précise qu'il y a au sein du budget une enveloppe pour réaliser des diagnostics de réseau (les 1^{ers} diagnostics ont commencé début juin). Une start-up sur Bordeaux a été identifiée.

Un diagnostic (point, bilan, analyse) des réseaux a été fait pour chaque commune de Limoges Métropole. Des travaux prioritaires sont prévus sur chacune et ensuite, il y aura des priorisations sur les projets de LM. Chaque commune est concernée avec le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Pour information, une délégation s'est rendue au Sénégal pour inaugurer 4 bornes-fontaines pour une population de 2 175 habitants. Partout dans le monde, le problème de l'accès à l'eau devient crucial et il est du rôle des collectivités territoriales de co-construire des équipements avec des pays qui en ont le plus besoin.

Questions des membres

Les membres s'interrogent pour savoir quel pourrait être leur positionnement et les moyens pour communiquer et faire passer les informations auprès des citoyens afin de les sensibiliser sur l'utilisation de l'eau et les informations à connaître afin de changer leurs habitudes. Comment faire pour inciter les citoyens à changer leurs habitudes car il faut qu'ils se sentent concernés ?

En effet, il faut sensibiliser la population :

- Possibilité peut-être que les membres soient les porte-paroles → à réfléchir
- Soit des groupes de paroles auprès des structures : ce qui va être envisagé par des supports de communication à destination des entreprises.

Il y a aussi peut-être des campagnes à faire :

- Citoyen en tant que profil (il ne faut pas comparer les citadins et les ruraux)
- Sensibiliser les enfants.

Un des membres souhaiterait connaître le taux des fuites.

Le taux national des « non-fuites » est de 88% et pour Limoges, on est à 90 %.

Un des membres, comme la plupart de la population, ne sait pas où vont les eaux du centre-ville.

C'est un réseau (eaux usées mais retraitées mélangées avec les eaux pluviales) qui est envoyé dans la Vienne.

Concernant La Grande Pièce, un membre souhaiterait savoir s'il y a des réserves d'eau prévues car il y a plusieurs hectares de bâtiments.

Il est précisé que sur le pôle d'Enguernaud, il y a un gros projet (souhait de Limoges Métropole d'accompagner les entreprises).

La Laiterie des Fayes a une nouvelle gestion des eaux usées. Elle travaille aussi avec LM sur la démarche des entreprises. Il faut inciter les autres entreprises à faire de même.